



ENTREPRISES

bar 42 cm au goût de trop ou de trop peu

L'Union européenne augmente dès septembre la taille minimale de capture du bar pour la pêche professionnelle. Les eaux ibériques et le golfe de Gascogne restent à 36 cm, malgré les inquiétudes grandissantes qui se font entendre sur l'état de la ressource

Le couperet est tombé le jeudi 2 juillet. Les 28 Etats membres ont adopté la proposition de la Commission européenne de faire passer la taille minimale de capture du bar de 36 à 42 cm. Nuance de taille, cette décision effective au 1^{er} septembre ne concerne que la zone au nord du 48^e parallèle (mer du Nord, Manche, mer d'Irlande et mer Celtique). Pour les stocks du golfe de Gascogne, on reste à 36 cm malgré la proposition de la Commission. « Les Etats membres ont fait remarquer l'absence de données fiables sur ces stocks », indique la Commission, qui va demander de nouveau l'avis des scientifiques en 2016.

« PASSAGE TROP BRUTAL »

En soi, ce n'est pas une surprise. Cette décision est intervenue deux jours après la publication de l'avis du Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM). Celui-ci confirmait les fortes inquiétudes pour le stock nord avec des recrutements de juvéniles toujours très faibles. En outre, l'année 2015 a été marquée par une suite de mesures encadrant la pêche au bar : interdiction de la pêche pelagique entre janvier et avril pendant la période de frai, limites mensuelles de capture.

Les réactions n'ont pas tardé. Celle du Comité national des pêches maritimes et des eaux vives marines (CNPMM) évoque un seul motif de satisfac-

tion : le *statu quo* dans le golfe de Gascogne. Pour le reste, la liste de griefs est longue. « Cette mesure va engendrer des rejets, car certaines flottilles ne peuvent augmenter le maillage à cause du plan cabillaud », Le CNPMM déplore un manque d'études sur « les moyens sélectifs les plus appropriés » et prévoit un « impact socio-économique trop important ».

Le comité rappelle qu'il réclamait « de la progressivité avec un passage à 40 cm dans un premier temps », solution également préconisée par le député Alain Cadec, président de la commission pêche au Parlement européen. Même son de cloche chez les ligneurs : « Le passage à 42 cm est trop brutal », estime Gwen Pennarun, président de l'Association des ligneurs de la pointe de Bretagne.

L'argument fait s'étrangler Jean Kiffer, président de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France : « Aucun bar n'a frayé à 40 cm ! La taille de maturité sexuelle est de 42 cm ». Il rappelle que ce plafond est imposé aux pêcheurs de loisir depuis des années. Remonte contre la « surexploitation » exercée par les professionnels, il parle d'une décision « très attendue ». Sans pour autant triompher : « La pression de pêche va se déplacer vers le golfe de Gascogne. Les stocks risquent s'effondrer d'ici à deux ans ».

La limitation du passage de 36 à 42 cm à la seule zone VII laisse aussi un goût de trop peu chez les ligneurs. Pour Gwen Pennarun, nul besoin de don-



Le passage à 42 cm risque d'être difficile pour les ligneurs. Après un « printemps correct », juin a été « catastrophique », selon Gwen Pennarun, président de l'Association des ligneurs de la pointe de Bretagne.

nées supplémentaires pour comprendre la situation. « On constate au quotidien que le stock s'effondre. Par précaution, on aurait dû harmoniser et passer à 42 cm partout ».

DÉCALAGE AVEC LE TERRAIN

Voilà un point sur lequel professionnels et plaisanciers tombent d'accord : il devient urgent d'agir dans les zones CIEM VIIa et b. Le CNPMM pointe que « des efforts restent

à produire pour ces zones, tant sur les données d'évaluation du stock que sur les mesures de gestion à long terme ». L'idée d'un plan de gestion fait l'unanimité et elle a encore été évoquée au conseil du comité national fin juin par le secrétaire d'Etat Alain Vidalies.

Pour l'association Planète mer, tout plaide dans ce sens. Début juillet, elle a publié les premiers résultats du projet Marins chercheurs. L'étude, qui n'a pas de vocation scientifique, se base sur une collecte des connaissances empiriques

de 293 pêcheurs de loisir de décembre 2014 à juin 2015. 65 % d'entre eux font état d'une perception d'une ressource en « mauvaise ou en très mauvaise santé » et « d'une baisse des captures de gros individus ». La encore, cela vaut pour le nord comme pour le sud du 48^e parallèle. De quoi confirmer le ressenti des ligneurs. Dire que tout va mal au nord de la pointe du Raz et que tout va bien au sud, c'est cancanal », peste Gwen Pennarun.

Jérôme HERVE